

INFO

RIVERAINS

OCTOBRE 2023



MODÉRATION DE LA VITESSE AVENUE GROS MALHON

Dans le cadre de son programme d'amélioration de la voirie, Rennes Métropole va procéder à une expérimentation visant à modérer la vitesse des véhicules avenue Gros Malhon, entre la rue Robiquet et la rue Charles Laurent.

Cette expérimentation consistera à mettre en place deux écluses (voir plan et explication au verso) avec des balisettes jaunes et des ralentisseurs de type coussins berlinois. En complément de ces aménagements, deux sas vélo seront matérialisés (marquage au sol) au niveau du carrefour avec la rue Charles Laurent. Conformément à la loi d'orientation des mobilités interdisant la présence de zone de stationnement à moins de 5m d'une traversée piétonne, 1 place sera supprimée au niveau du carrefour avec la rue Lenoir (remplacée par 4 arceaux vélos).

L'intervention se déroulera **du lundi 6 au vendredi 17 novembre 2023** (dates prévisionnelles sous réserve des conditions climatiques et aléas de chantier).

Durant toute la durée des travaux, la circulation sera maintenue avec un alternat.

Si l'évaluation de ce dispositif est jugée positive, ces aménagements seront pérennisés à l'été 2024. Il s'agira de remplacer les balisettes par des bordures en granit.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et vous prions de bien vouloir nous excuser pour ces perturbations.

DES QUESTIONS ?

comtravaux@rennesmetropole.fr

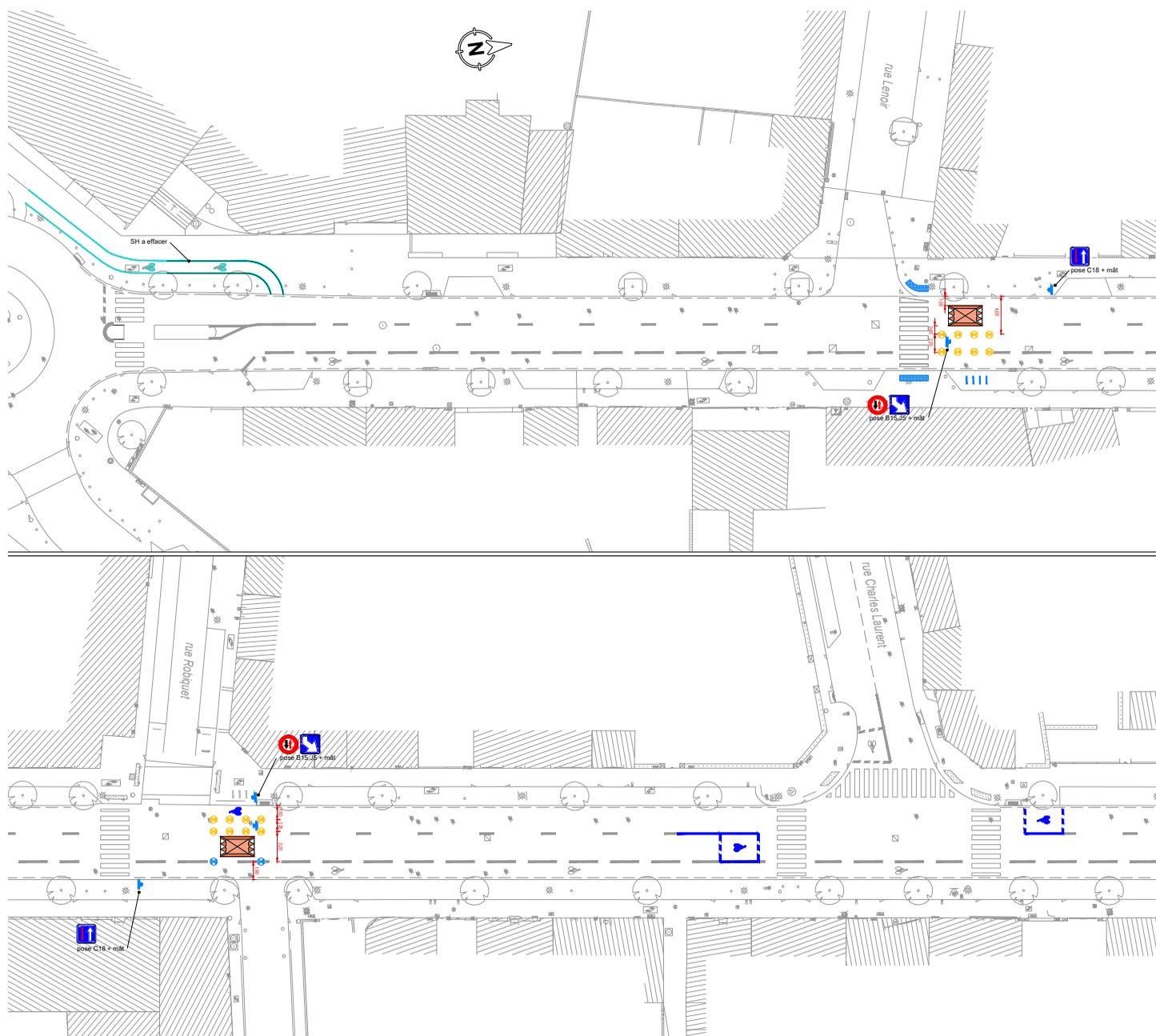
06 11 54 24 42

Toute l'actualité des travaux sur : travaux.rennesmetropole.fr

 RENNES
MÉTROPOLE

PLAN

DE L'AMÉNAGEMENT



QU'EST-CE QU'UNE ÉCLUSE EN VOIRIE ?

Une écluse, dans le domaine de la voirie, c'est un dispositif installé sur une voie de circulation produisant un rétrécissement de chaussée et imposant une circulation alternée.

Lorsqu'un sens passe, l'autre sens attend.